

2024 Année de la Prière

En préparation du Jubilé de l'Espérance, prévu à Rome en 2025, le Pape consacre l'année 2024 à l'année de la prière. Le Pape ouvre officiellement l'année de la prière le 21 janvier, jour du dimanche de la Parole.

Après l'année consacrée à la réflexion sur les documents et à l'étude des fruits du Concile Vatican II, sur proposition du Pape François, 2024 sera l'année de la prière.

En préparation du Jubilé, les diocèses sont invités à promouvoir la centralité de la prière individuelle et communautaire. Pour cette raison, des « pèlerinages de prière » vers l'Année Sainte pourraient être proposés, des itinéraires d'écoles de prière avec fréquence mensuelle ou hebdomadaire, présidés par les évêques, en impliquant tout le peuple de Dieu.

Le Dicastère pour l'évangélisation publiera une série de « Notes sur la prière », pour remettre au centre la relation profonde avec le Seigneur, à travers les multiples formes.









©2025 - Diocèse d'Angoulême - 27/10/2025 - https://charente.catholique.fr/au-coeur-de-la-foi/